

# Appréhender le risque amiante dans un contexte d'activité industrielle

**Durée : 1 jour/7 heures**

*100% visioformation ou formation présentielle*

## FICHE PROGRAMME FORMATION

### **PUBLIC :**

Tout public souhaitant monter en compétences sur la compréhension de la problématique amiante en contexte d'activité industrielle.

### **OBJECTIFS :**

- Comprendre ce qu'est l'amiante et le risque lié.
- Savoir identifier la potentielle présence du danger amiante : les grandes familles de matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA).
- Connaître les principales exigences réglementaires relatives au code de la santé publique : opérateurs de repérage, repérages obligatoires, exemple du dossier technique amiante (DTA).
- Connaître les principales exigences réglementaires liées au code du travail : protection des salariés et exigences de repérage des MPCA avant la réalisation de travaux.
- Réalisation de travaux sur des MPCA : les différentes catégories de chantiers et les exigences associées (« sous-section 3 » et « sous-section 4 »).

### **PRÉREQUIS :**

Aucun prérequis.

### **PÉDAGOGIE & EVALAUTION :**

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

### **ANIMATEUR :**

Équipe Technique et/ou partenaires référencés.

*(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande).*

### **PROGRAMME :**

#### **MODULE 1 : L'AMIANTE**

- Le matériau amiante.
- Les principales propriétés, les utilisations de l'amiante.
- Le risque sanitaire.
- Les principales familles de MPCA en milieu industriel.

#### **MODULE 2 : REGLEMENTATION CODE DE LA SANTE PUBLIQUE**

- Code de la santé publique, rôle du propriétaire d'immeuble bâti.
- Les repérages l'amiante : contextes et acteurs (normes NF X 46-020 et NF X 46-100).
- Le Dossier Technique Amiante (DTA) : contenu, mise à jour, communication.
- Les obligations de retrait de MPCA et les conditions de restitution de chantiers.

#### **MODULE 3 : REGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL**

- Code du travail, les dernières évolutions réglementaires, rôle de l'employeurs et rôle du donneur d'ordre.
- Le principe général d'évaluation du risque amiante.
- La différenciation entre les catégories de travaux (sous-sections 3 et sous-section 4).
- La métrologie de chantier, à la charge du donneur d'ordre et de l'entreprise.

#### **MODULE 4 : EXEMPLES DE CHANTIERS SOUS-SECTION 3 ET 4**

- Présentation du contexte, mise à disposition d'un rapport de repérage, d'un programme de travaux de maintenance bâtiment.

**ETUDE DE CAS :** Travail autour de la réflexion sur la consultation des entreprises et sur les attendus dans le mode opératoire ;

#### **MODULE 5 : GESTION DES DECHETS CONTENANT DE L'AMIANTE**

### **INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur [www.upnpro.fr](http://www.upnpro.fr)

### **INFORMATIONS PRATIQUES :**

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur [www.upnpro.fr](http://www.upnpro.fr)